

A Chambéry, à l'instar de la croisée de pierre, la croisée de bois est présente dans tout le centre ancien, dans la construction noble (A) comme dans la construction modeste (B). Constituée uniquement de bois, elle a plus difficilement que la croisée de pierre résisté aux agressions et son remplacement par de grandes fenêtres aux XVIIIe siècle a hâté sa disparition. Au XIXe siècle, c'est à l'impôt sur les ouvertures que l'on doit la suppression du meneau, réduisant la baie à une ouverture imposable.

Quelques spécimens, restaurés ou endommagés subsistent dans le Centre Ancien.

MENEaux ET CROISILLONS:

Comme la croisée de pierre, elle se compose de quatre compartiments (ou plus) séparés verticalement par un élément appelé *meneau* et horizontalement par des *croisillons*. La disparition de l'un de ces éléments rend le modèle illisible.

Meneaux et croisillons sont implantés dans l'épaisseur du tableau et alignés avec le nu intérieur de celui-ci.

Les principaux indices pour repérer une croisée en bois détruite sont les suivants:

- Le linteau est constitué d'un seul élément monolithe; avec la suppression du meneau, la trace de celui-ci est, très souvent, encore lisible par un empochement.
- Sur le tableau du piedroit, la suppression du croisillon est, en général, décelable sur la maçonnerie par la même trace d'empochement.

PROPORTIONS:

La baie a souvent des proportions proches des fenêtres du XVIIIe siècle, ce qui la rend difficilement identifiable.

On trouve fréquemment un découpage de la fenêtre en quatre parties égales par une position des meneaux et croisillons sur les médianes du rectangle de la baie (C).

Avec le double croisillon, c'est une partition en trois parties égales qui est faite (D).

DECOR ET MOULURES:

Sur la croisée de bois, il n'existe pratiquement jamais de décor travaillé sur les piedroits et le linteau de pierre.

En général, le meneau et les croisillons sont réalisés avec des profils simples et gras (carré ou boudin) assemblés en coupe d'onglet ou par un dé (E).

Lorsque le compartimentage a disparu, les empochements sur le piedroit et sur le linteau peuvent aider à retrouver le profil des éléments détruits (F).

APPUI DE BAIE:

L'appui de la baie peut être:

- non saillant, sur les croisées les plus sobres (G),
- saillant, à profil simple sur les autres fenêtres (H).

Lors d'une restitution, la définition d'un profil d'appui détruit doit tenir compte de la qualité du décor de la baie.

L'appui peut être propre à la baie, commun à un ensemble de fenêtres situées sur le même niveau ou filant sur une partie de la façade.

La restauration de cet élément doit tenir compte de cette caractéristique essentielle pour la fenêtre, mais aussi pour la composition d'ensemble de l'élévation.

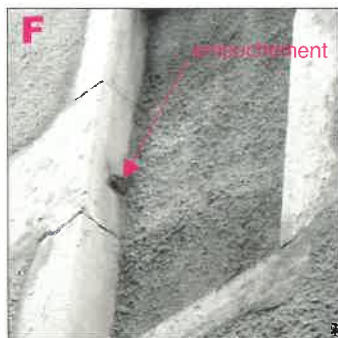
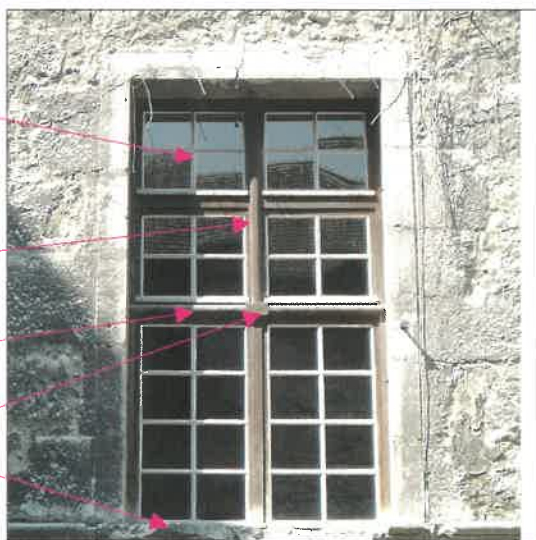
Compartiment

Meneau

Croisillon

Dé

Appui



Prescriptions et recommandations

Les traces de la présence de croisée de bois, visibles en tableau, devraient inciter les propriétaires d'immeubles à restituer ces menuiseries pour redonner à leur façade une unité de style.

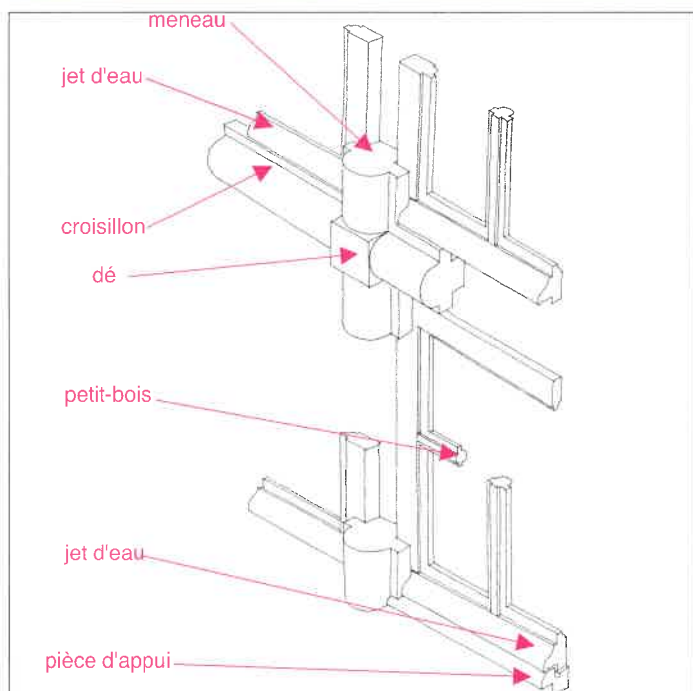


RESTAURATION ET RESTITUTION

Le choix de la restauration, ou de la restitution d'une croisée de bois est conditionné par différents paramètres:

- harmonisation de la façade ou mise en évidence des "cicatrices" de l'histoire de la construction et de la stratification historique liée à l'évolution du bâtiment,
- présence de fragments de menuiseries en place, mais surtout par :
- la présence d'empochements dans les encadrements.

Le relevé précis, avant travaux, des baies à restaurer est exigé. Il conditionnera le parti de restauration.

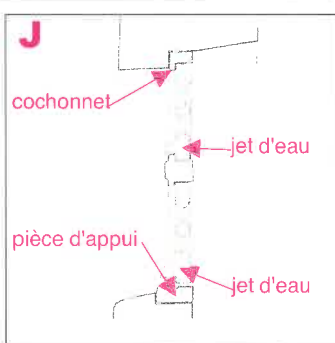
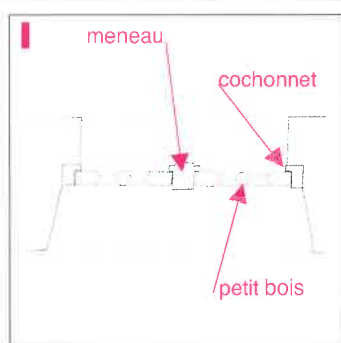


MENEUX ET CROISILLONS:

La restitution du meneau et du/des croisillons a pour conséquence d'imposer aux châssis vitrés les mêmes contraintes que celles d'origine. En effet, les compartiments ainsi créés doivent recevoir des châssis vitrés indépendants.

Le profil du meneau et du croisillon peut parfois se retrouver sur la face intérieure des petits-bois.

L'interprétation en menuiserie du croisillon est interdite. Elle l'est d'autant plus lorsqu'en tableau, aucun empochement ne figure (A).



STRUCTURE DE LA CROISEE

En plan (I) sont représentés les dormants et le meneau dans lesquels sont installés les deux ouvrants indépendants. Un léger *cochonnet* émerge du dormant en tableau. La fermeture des ouvrants est réalisée dans la feuillure du meneau.

En coupe (J), sur les deux ouvrants superposés, les jets d'eau doivent avoir des dimensions réduites pour limiter les quantités de bois visibles sur l'extérieur du châssis.



OCCULTATION:

La croisée en bois était occultée par un volet (battant plein intérieur) fixé sur les ouvrants de la baie, en général sur les mêmes fiches (K).

Le contrevent (battant extérieur) est interdit. Le scellement des gonds métalliques dans les parties en pierre éclate la pierre. Il est impératif de déposer les contrevents et les éléments scellés nécessaires à leur fonctionnement pour revenir à une occultation intérieure (L).